



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 22/03/2016

Présents :

Directeur, Enseignants sauf Mme Sinclair et Melle Reding

L'inspection : Mme Davoust DDEN

La mairie : Mme Marquis, Mme Fommarty

Le Conseil d'école commence peu après 18h00 et M. le directeur demande qu'il prenne fin à 19H40

1^{er} point : Règlement intérieur adopté lors du précédent conseil et charte internet

Le règlement intérieur a été distribué, en mars 2016, aux parents (via le carnet de correspondance).

Une charte Internet a été distribuée aux élèves en fonction des besoins des différentes classes.

M. le Directeur rappelle qu'au Cm2, les élèves doivent passer le BII (Brevet Informatique et Internet) et qu'il concerne surtout la manipulation d'un traitement texte.

2^{ème} point : Prévision sur les effectifs 2016/2017

M. le Directeur rappelle qu'au jour du conseil d'école 223 élèves sont inscrits à l'école Jean Jerphanion et répartis en 9 classes.

Les estimations concernant la rentrée 2016/2017 sont les suivantes :

CP : 55

CE1 : 43

CE2 : 48

CM1 : 52

CM2 : 47

Soit un total prévisionnel de 245 élèves.

Il s'agit bien sûr de chiffres officieux qui pourront évoluer jusqu'à la rentrée.

Les enseignants expriment leur inquiétude pour l'organisation des classes de l'année prochaine. Il sera sans doute nécessaire de faire une classe double niveau sans continuité de niveau et avec un nombre d'élèves important (28 élèves pour un double niveau).

Il faudrait limiter les nouvelles inscriptions dans l'école d'ici la prochaine rentrée scolaire (emménagements). Il n'y a en effet pas de possibilité de créer une dixième classe dans l'école.

Mme Fommarty signale qu'une étude menée par la mairie lors de la dernière modification de la carte scolaire prévoit une stabilisation des effectifs de l'école Jean Jerphanion pour les 8 ans à venir.

Mme Fommarty rappelle que la règle veut qu'on ne change pas un enfant d'affectation d'établissement en cours de scolarité (sauf à la demande des parents).

Mme Fommarty signale que les inscriptions supplémentaires (emménagements) peuvent être orientées sur les écoles Voltaire ou Marsault.

3eme point : le Budget

Il est calculé en multipliant un montant, a priori constant, par le nombre d'élèves. Il est donc inconnu tant que les effectifs ne sont pas figés.

La Mairie précise que le budget est attribué à l'école globalement et non classe par classe et que la répartition doit être faite à l'intérieur de l'école en fonction des besoins (supérieurs pour un CP par exemple par rapport à un CE2).

4^{ème} point : apprentissage des langues

a/ Réforme et classes bilingues

Le Directeur précise que Mme Fortain, principale du collège des Vallées a expliqué la réforme. A la rentrée prochaine, les élèves de 5e auront tous une seconde langue. Les élèves qui auront suivi allemand en primaire, avec un certain nombre d'heures minimales nécessaire par trimestre, pourront bénéficier d'une seconde langue dès la 6^{ème}.

La Mairie explique qu'en 2016, il n'y aura pas de classe bilingue aux Vallées, mais que la porte reste ouverte pour une dérogation en 2017 si des cours sont organisés sur les 3 écoles de la Garenne Colombes qui dépendent du collège des Vallées (Jerphanion, Voltaire et Marsault) en CM2. Ces cours d'Allemand peuvent être donnés par un enseignant de l'école, s'il a la compétence et la volonté de le faire, soit par un intervenant externe.

- Madame Fortain, qui souhaite réinstaurer une classe bilingue aux Vallées est prête à déléguer quelques heures du professeur d'Allemand à une des 3 écoles pour ses CM2. Ça serait a priori Marsault car géographiquement plus proche).
- A Voltaire, il y a un poste réservé à un enseignant Allemand. Aujourd'hui le poste est libre et ouvert pour 2017.
- A Jerphanion : Mme Ledoux enseigne l'allemand depuis l'ouverture de l'école et a une compétence reconnue par l'éducation nationale. Mr Maurel est également bilingue Allemand et pourrait assurer une partie des cours

La Mairie précise que si une des écoles n'arrive pas à s'organiser, le projet ne sera pas validé et que la possibilité de redémarrer une classe bilingue ne sera pas possible en 2017.

Aujourd'hui il y a également une section Abibac à Rueil Malmaison qui permet de valider un double bac français et allemand avec 11h de cours allemand à partir de la seconde et des épreuves spécifiques lors du bac sur l'Allemand.

b/ Apprentissage de l'Anglais en primaire

Les parents d'élèves s'inquiètent du décalage de niveau entre le CM2 et la 6^e.

Le Directeur précise qu'en primaire, l'objectif est juste une initiation. Il précise également qu'il a été demandé aux professeurs des Vallées de se mettre au niveau des enfants venant de primaire.

Les parents d'élèves expliquent que des conseils de cycle sont organisés avec le cycle 3, notamment sur l'anglais, français, mathématiques, SVT et Technologie et s'étonnent que personne de JJ ne se soit inscrit sur les réflexions sur le cycle 3 en anglais. Il serait en effet utile que quelqu'un participe avec Mme Boulier au collège.

Le Directeur explique que les professeurs de JJ sont bien au courant mais que seulement 2 réunions sont prévues dont la prochaine en Juin. A la première, le 11 Mars, l'anglais n'a pas été abordé mais seulement Math, SVT et technologie.

5^e point : l'étude

a/ qualité de l'étude

L'APELGC explique que plusieurs parents se sont plaints de la qualité de l'étude et des corrections de mauvaise qualité. Le problème est aussi pour les leçons, pas seulement les devoirs écrits. Ils considèrent en effet que les devoirs doivent être faits quand ils récupèrent leurs enfants, l'objectif étant de gagner du temps à l'étude.

Le Directeur se réfère à 2 circulaires qui expliquent que les devoirs écrits sont interdits mais que l'étude ne doit cependant pas être du temps perdu.

Les enseignants expliquent que les groupes peuvent être parfois assez importants : jusqu'à 23 élèves le jeudi, c'est plus compliqué à gérer qu'en petits groupes.

b/ Etude le Mercredi

La Mairie explique qu'il n'a pas de volontaires dans toutes les écoles, et qu'il est difficile de trouver le bon positionnement dans la journée pour ne pas bloquer les activités et les repas... la demande a donc été abandonnée car trop compliquée à mettre en œuvre. Chaque école gère donc comme elle le souhaite.

Une des solutions adoptées par certains enseignants est de donner les devoirs du jeudi dès le mardi.

c/ Le temps méridien

Le Directeur explique que des activités sont prévues en cas de mauvais temps mais que les élèves préfèrent rester dans la cour quand il fait beau.

Les enseignants précisent que contrairement à l'année dernière ou de nombreuses activités étaient proposées (Badminton et jazz dance, Dessin, Jeux de société, Piano, Chant, Sport le midi...), aujourd'hui plus rien n'est en place, alors que les enfants et les animateurs sont partants. L'accès à la bibliothèque est de plus interdit à ce jour. Les tables de ping-pong évoquées au conseil précédent n'ont par ailleurs pas été achetées non plus.

Le Directeur dit avoir donné l'autorisation d'utiliser les locaux pour faire les activités et explique que pour les tables de ping-pong il faut que tout le monde soit d'accord d'utiliser l'argent de la coopérative scolaire pour les acheter.

6^e point : le projet d'école

Le Directeur explique que dans le cadre du projet d'école « handicap et environnement », Mme Rotambourg (association handicap prévention) a fait une intervention sur les bouchons. Il y a également eu une intervention de l'association Cecil Sala en CM1 (association de mal voyants) avec animation chien d'aveugle, braille et déplacement sur un bandeau pour sensibilisation à la mal voyance.

L'association « La Cicadelle » est intervenue dans toutes les classes pour un cycle de conférences sur l'environnement et le corps humain.

L'APELGC demande s'il est possible d'avoir une copie du projet d'école comme validé au conseil précédent. Le Directeur explique que les parents ne sont pas censés voir ce document, qu'il a été validé et se termine fin 2016. Son titre était : handicap et environnement.

Dans le cadre des modules du vendredi après midi, les enfants sont allés à la maison de retraite. Les élèves se sont déplacés à la mairie plusieurs fois pour voir une exposition sur la gestion des déchets l'année dernière.

Les parents d'élèves s'étonnent que le projet d'école soit limité à des interventions très ciblées (quelques classes seulement) et que des activités des modules soient considérées comme faisant partie du projet d'école, alors que pour tous les autres sujets, on considère toujours que les modules ne font pas partie de l'école.

Les parents s'étonnent également qu'aucun projet global n'ait été organisé, et que rien n'ait été prévu au niveau de chaque enseignant. Certains enseignants expliquent qu'ils n'ont rien organisé car ils attendaient une réponse de Monsieur Sabin sur la possibilité de mettre en place quelque chose avec la maison de retraite. Ce-dernier a en effet demandé que le contact avec la maison de retraite passe par lui mais n'a fait aucun retour aux enseignants.

Les enseignants précisent également que des fiches actions avaient été définies au début du projet mais n'ont jamais été mises en œuvre dans l'école : il n'y a pas de concertation entre les enseignants et le directeur sur la mise en œuvre du projet d'école. Mme Davoust propose qu'un point soit fait, à la fin du projet en cours, entre les enseignants et le directeur pour éviter de répéter des erreurs.

Les parents demandent si un nouveau projet peut être prévu pour l'année prochaine, dans lequel toutes les classes seraient impliquées, avec des activités, des expositions des sorties en rapport...

7^e point : les horaires de l'école

De nombreux retards des parents ont été constatés par le Directeur, le matin et le soir. Des mots ont été mis dans les carnets de liaison des différents élèves concernés. Rien n'y fait.

Les parents et les enseignants expliquent qu'à Renan et Marceau, il y avait un système de billet de retard. Il faudrait à minima les faire patienter s'ils sont en retard pour qu'ils prennent conscience du problème.

Le Directeur explique que pour la sortie à 16h30, les enfants ne doivent pas rester agglutinés dans le hall. Il est donc important que les parents soient à l'heure également à la sortie.

Le Directeur propose que les enfants sortent et attendent leurs parents devant l'école car les enseignants ne sont plus responsables après 16h30 s'il arrive quelque chose.

Les parents refusent que les enfants soient laissés seuls devant l'école, même s'ils ne sont pas directement sur la rue. Après un long débat, il est acté entre le Directeur, les parents et la Mairie qu'en cas de parent absent, l'enfant doit être envoyé à l'étude automatiquement et sera récupéré après l'étude à 18h. L'étude sera facturée aux parents.

Fermeture de l'accès via le parc à l'école : Mme Marquis précise que la porte a été fermée sur demande de certains parents suite aux attentats du 13/11. Les parents présents au conseil d'école précisent qu'ils n'étaient pas au courant de cette demande et s'étonnent de la logique « sécurisation » puisque cela condamne une issue en cas de problème.

8^e point : la coopérative scolaire

Madame Ledoux, responsable de la coopérative scolaire, explique que le 2^e appel de coopérative a été lancé et fait le bilan des comptes à ce jour :

	Libellé	Crédit	Débit
Dépenses	Solde en Septembre	8 900	
	Sortie Thoiry		2 652
	Acompte sortie Provins		1 400
	Provision solde sortie Provins + sortie des CP		1 800
	Association « La Cicadelle » (cycle de conférences)		795
Entrées	Sapins classes + matériels pédagogiques + assurance + cotisation occe (dont 2 900 € pour la coopérative des classes)		4 200
	Photo de classe	700	
Totaux	1ere collecte coop	3 600	
		13 200	10 847
Solde restant		2 353	
	2eme appel coop	TBD	

A ce jour, il reste donc 2353 euros, sachant qu'on attend les résultats du second appel.

Pour les tables de ping-pong, il faut donc attendre voir si le solde de la coopérative permet de les acheter. Les parents proposent de se cotiser pour les acheter et la mairie précise qu'un don à l'école est envisageable. Il faut cependant contacter le conseiller EPS pour voir s'il faut des tables spécifiques pour l'école (normes) comme c'est le cas pour les meubles.

Des contacts vont être pris auprès de la mairie pour vérifier si un vidéoprojecteur ne serait pas disponible.

Le Directeur précise que la sortie de fin d'année aura lieu à Provins pour toutes les classes sauf la sienne, car il a organisé pour sa classe une sortie au Musée de l'air et de l'espace à l'aéroport du Bourget. Les enseignants s'étonnent de cette organisation dont ils n'étaient pas au courant. C'est la première fois qu'une classe ne participe pas à la sortie commune, depuis la création de l'école.

La sortie de fin d'année (Provins et le musée de l'air et de l'espace au Bourget) est prévue le 30 Juin

La mairie explique que le Budget accordé pour les sorties est de 377 euros par classe, le budget étant accordé globalement pour l'école. Ce budget doit inclure le bus (1 bus pouvant prendre 2 classes, le prix étant variable selon les horaires et la distance).

Le budget total de l'école est donc quasiment intégralement utilisé pour la sortie de fin d'année (2140 euros). L'équipe enseignante précise qu'elle n'était pas au courant de cette contrainte quand la décision a été prise d'aller à Provins, car elle aurait alors choisi une autre sortie pour pouvoir faire autre chose pendant l'année.

9^e point : APC et soutien

Le Directeur explique que les stages de remise à niveau des vacances de Pâques pour les élèves en difficulté doivent être proposés par les enseignants et validés par les parents. A ce jour, aucune proposition de stage n'a été faite par les enseignants des niveaux CM1 et CM2 sur des enfants en difficulté à qui on pourrait proposer cette formule.

10^e point : fête de l'école

Le directeur explique qu'une circulaire précise qu'il faut faire très attention à toutes les organisations d'évènements extra-scolaires mais qu'il n'y a pas d'annulation/interdiction à ce stade.

L'école Voltaire Maternelle fait sa fête le 1er Juillet au soir.
La fête d'école Jean Jerphanion est planifiée le Jeudi 23 Juin.
Restauration à prévoir (popcorn, frites, barbabapa,...). Comme
chaque année, les parents proposent leur aide.

Le Directeur et la Mairie précisent que la décision finale de
maintenir la fête de fin d'année sera celle du Directeur et des
enseignants et non celle des parents. Les parents d'élèves sont
d'accord sur ce point.

11^e point : photo de classe

Sur demande des parents, le Directeur explique que le changement
de photographe est possible pour réduire le coût et qu'il a
demandé plusieurs devis pour faire un nouveau choix. Les parents
pensent en effet que le prix actuel des photos en deux fois (la photo
de classe, puis les photos individuelles) est trop élevé.